

LE CAYLAR - COMMUNE

Séance du 29 avril 2026

Membres en exercice :

11

vingt-neuf avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Vincent TARDIEUX

Date de la convocation: 16/04/2026

Présents : 10

Salle du Conseil Municipal

Votants: 10

Présents : Jean TRINQUIER, Jérôme CLARISSAC, Christelle DE OLIVEIRA, Vincent TARDIEUX, André BERTRAND, Benoît CAMBON, Cécile PY, Audrey POUZENS, Lucas MIALANE, Alexandra AVAZERI

Pour: 10

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés: Françoise MARTIN DUPE

Absents:

Secrétaire de séance: Jérôme CLARISSAC

Objet: Attributions de subventions aux différentes associations - DE_024_2026

Monsieur le Maire fait état des différentes demandes de subventions d'associations auprès de la Commune. Après en avoir délibéré, les subventions suivantes sont proposées :

- Association Sportive de l'École - 1200 €
- Association du Larzac Méridional - 800 €
- Association des Parents d'Élèves - 700 €
- Association des Propriétaires Chasseurs - 200 €
- Capitelle - 200 €
- Larzac Pétanque - 500 €
- Larzac Village d'Europe - 1000 €
- Les Restaurants du Coeur - 600 €
- Los Fenejaires Del Larzac - 200 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers - 100 €
- Twirling Bâton Lodévois - 250 €
- Union Sportive Larzac-Vallées - 250 €

Les sommes seront inscrites au budget 2026.

Le secrétaire de séance
(article L2121-23 du CGCT)



Le Maire ou le Président de séance

Date de transmission de l'acte: 30/04/2026
Date de réception de l'AR: 30/04/2026
034-213400641-DE_024_2026-DE
A G E D I